

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 1/12
Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

1. Identification

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette

Xzemplar

Usage recommandé du produit chimique et restrictions d'usage

Utilisation appropriée*: produit phytosanitaire, fongicide

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Canada Inc. 5025 Creekbank Road Édifice A, Étage 2 Mississauga, ON, L4W 0B6, CANADA

Téléphone: +1 289 360-1300

Numéro d'appel d'urgence

Information 24 heures en cas d'urgence

CHEMTREC: 1-800-424-9300

BASF HOTLINE: (800) 454-COPE (2673)

Autres moyens d'identification

PCP # 33778

Synonyme: Fluxapyroxad

2. Identification des dangers

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Classification du produit

Repr. Add. cat. lact. Toxicité pour la reproduction

Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique - aigu Aquatic Chronic 1 Danger pour le milieu aquatique - chronique

^{*} L'utilisation recommandée identifiée pour ce produit est fournie uniquement pour se conformer à une exigence du gouvernement fédéral et ne fait pas partie d'une spécification publiée par le vendeur. Les termes de cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) ne créent pas ni n'induisent de garantie, expresse ou implicite, y compris par incorporation dans ou référence à l'accord commercial du vendeur.

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 2/12 Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

Éléments d'étiquetage

Mention de Danger:

H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et

pendant l'allaitement.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après

manipulation.

Conseils de prudence (Intervention):

P391 Recueillir le produit répandu.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Eliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations

locales.

3. Composition / Information sur les ingrédients

Conformément à la Réglementation sur les Produits Dangereux (SOR/2015-17)

Fluxapyroxad

Numéro CAS: 907204-31-3 Teneur (W/W): 26.55 %

Synonyme: 3-(difluoromethyl)-1-methyl-N-(3',4',5'-trifluoro[1,1'-biphenyl]-2-vl)-1H-

pyrazole-4-carboxamide

1,2-propylèneglycol

Numéro CAS: 57-55-6 Teneur (W/W): 7.0 - 10.0% Synonyme: Propylene glycol

Benzenesulfonic acid, hydroxy-, polymer with formaldehyde, phenol and urea, sodium salt

Teneur (W/W): 1.0 - 3.0%

Synonyme: Pas de données disponibles.

Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator, sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts

Numéro CAS: 68425-94-5 Teneur (W/W): 3.0 - 5.0%

Synonyme: Residues (petroleum), catalytic reformer fractionator,

sulfonated, polymers with formaldehyde, sodium salts

bronopol

Numéro CAS: 52-51-7 Teneur (W/W): < 0.1%

Synonyme: 2-Bromo-2-nitro-1,3-propanediol; Bronopol

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 3/12 Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

2-méthyl-2H-isothiazol-3-one

Numéro CAS: 2682-20-4 Teneur (W/W): < 0.1% Synonyme: Kathon CG 243

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Indications générales:

Les secouristes devrait porter le matériel de protection personnel pour empêcher l'exposition. Retirer les vêtements souillés. Amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler 911 ou une ambulance, puis administrer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à- bouche. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Lorsque inhalé:

Repos, air frais, secours médical.

Lorsque en contact avec la peau:

Laver la peau immédiatement avec de grandes quantités d'eau pendant 15 à 20 minutes.

Lorsque en contact avec les yeux:

Tenir les yeux ouverts et rinser lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu, après les 5 premières minutes, puis continuer à rinser. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Lorsque avalé:

Secours médical immédiat. Ne pas donner de solide ni de liquide. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin. Ne jamais faire vomir ou faire avaler quelque chose par la bouche, si la personne blessée est inconsciente ou souffre de crampes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun

antidote spécifique connu.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: eau pulvérisée, dioxyde de carbone, mousse, poudre d'extinction

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 4/12 Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers lors de la lutte contre l'incendie:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, fluorure d'hydrogène, Chlorure d'hydrogene, acide bromhydrique, oxydes d'azote, composés halogénés, composés de silice Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

Conseils aux pompiers

Equipement de protection contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Le personnel non nécessaire doit être évacué du secteur. Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Placer la matière absorbée dans des conteneurs adaptés pour la réutiliser ou l'éliminer dans une installation agréée. La substance / le produit déversé(e) doit être récupéré(e) et utilisé(e) selon les taux des étiquettes dans la mesure du possible. Si la substance / le produit ne peut être utilisé(e), les déversements doivent être contenus, solidifiés et placés dans des conteneurs adaptés pour être jetés. Après avoir été décontaminée, la zone du déversement peut être lavée avec de l'eau. Collecter l'eau de lavage pour l'éliminer conformément aux méthodes approuvées.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

LES RECOMMANDATIONS S'APPLIQUENT AUX EMPLOYÉS CHARGÉS DE LA FABRICATION. DU MÉLANGE COMMERCIAL ET DE L'EMBALLAGE. LES PERSONNES APPLIQUANT LES PESTICIDES ET LES EMPLOYÉS doivent se référer à l'étiquette du produit et au Manuel d'utilisation joints au produit pour connaître les conditions d'utilisation agricole conformément à la Norme 40 CFR sur la protection des employés EPA, section 170. Assurer une ventilation adéquate. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder àune aspiration sur le lieu de travail. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Protéger de l'action de la chaleur. Protéger le contenu de l'effet de la lumière. Protéger de l'air. Manipuler et ouvrir les récipients avec prudence. N'ouvrir que pour son utilisation immédiate. Consommer rapidement le produit après avoir entamé un emballage. Eviter la formation d'aérosols. Fournir un moyen de contrôler les fuites et les déversements. Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipientsde stockage. Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le conteneur. La substance/ le produit ne peut être manipulé que par des personnes formées de manière appropriée. Eviter tout contact direct avec la substance/le produit. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Eviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Porter des vêtements et un équipement de protection appropriés.

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 5/12

Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Mettre à disposition des extincteurs. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Tenir à l'écart de toute source d'ignition. Eviter la chaleur extrème. Ne pas exposer aux substances susceptibles d'être oxydées. Le matériel électrique doit être conforme au code électrique national. Mettre correctement à la terre l'ensemble de l'installation prévue pour éviter l'accumulation des charges électrostatiques au poste de transvasement. Une décharge électrostatique pourrait causer l'inflammation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des denrées alimentaires, y compris celles pour animaux.

Autres données sur les conditions de stockage: Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger les récipients des dommages physiques. Protéger de toute contamination.

Protéger des températures inférieures à : 0 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) endessous de la température indiquée pour une période prolongée.

Protéger des températures supérieures à : 40 °C

Les caractéristiques du produit peuvent se modifier si la substance/le produit est stocké(e) audessus de la température indiquée pour une durée prolongée.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les utilisateurs de pesticides doivent se reporter à l'étiquette du produit pour les exigences en matière d'équipement de protection individuelle.

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

Conception d'installations techniques:

Des mesures d'ingénierie devraient être utilisées autant que possible afin de réduire le besoin d'équipement de protection individuelle.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante. Porter un masque à filtre de particules / pour vapeurs organiques certifié NIOSH (ou équivalent). Pour les situations où les concentrations dans l'air peuvent dépasser le niveau pour lequel un appareil respiratoire filtrant est efficace ou où les niveaux sont inconnus ou mettent la vie en danger, utiliser un masque facial autonome à oxygène sous pression ou un masque facial respiratoire à adduction d'air avec échappement.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques, Le choix des gants protecteurs doit se faire en fonction de l'évaluation par l'utilisateur des risques dans son milieu de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales. Porter un masque protecteur ou des lunettes de protection (contre les agents chimiques) bien ajustées s'il y a risque d'éclaboussures.

Vêtements de protection:

La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, p.ex.: protection pour la tête, tablier, bottes de protection, tenue de protection contre les produits chimiques.

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 6/12 Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Porter une chemise à manches longues et un pantalon long en plus des autres équipements de protection individuelle indiqués. Le lieu de travail devrait être pourvu d'une douche et d'un dispositif de rinçage oculaire. Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Les équipements de protection individuelle devraient être décontaminés avant réutilisation. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.). Retirer les vêtements souillés. Ranger séparément les vêtements de travail. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique: liquide

Odeur: odeur faible, fruité(e)

Seuil olfactif: Non déterminé en raison du danger potentiel pour la santé par

inhalation.

Couleur: blanc cassé, teinte rose

Valeur du pH: env. 6 - 8 (pH-mètre)

(1 %(m), 20 °C)

Température de env. -5.5 °C (mesuré(e))

cristallisation:

Point d'ébullition: env. 100 °C

Données se rapportant au solvant

Point d'éclair: > 100 °C (Directive

Pas de point d'éclair - Mesure réalisée 92/69/CEE, A.9, jusqu'à la température indiquée, la coupelle fermée)

flamme d'ignition s'éteint.

Inflammabilité: non applicable

Auto-inflammation: > 650 °C (Directive

92/69/CEE, A.15)

Pression de vapeur: env. 23 hPa

(20 °C)

Données se rapportant au solvant

Coefficient de partage noctanol/eau (log Pow):

ge n- non applicable

octanol/eau (log Pow): Décomposition 305

tion 305 °C, 90 kJ/kg (DSC (OECD 113))

thermique: (température Onset)

395 °C, 20 kJ/kg (DSC (OECD 113))

(température Onset)

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, oxyde d'azote, dioxyde d'azote, fluorure d'hydrogène, hydrocarbures

halogénés

Le produit est stable à la température ambiante. Lors d'un dépassement de la température de décomposition, des vapeurs

toxiques sont dégagées.

Viscosité dynamique: 39 mPa.s (OECD 114)

(20°C)

Solubilité dans l'eau: dispersible Vitesse d'évaporation: non applicable

Autres informations: Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de

substances/produits ayant une structure ou une composition

similaire.

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 7/12 Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Propriétés oxydantes:

non comburant (Directive 2004/73/EC, A.21)

Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

Possibilité de réactions dangereuses

Le produit est chimiquement stable.

Une polymérisation dangereuse n'a pas lieu. Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Conditions à éviter

Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Eviter le stockage prolongé. Eviter les décharges électrostatiques. Eviter toute contamination. Eviter l'exposition prolongée à la chaleur extrême. Eviter les températures extrêmes.

Matières incompatibles

acides forts, bases fortes, oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition:

Produits de décomposition dangereux: Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Décomposition thermique:

305 °C, 2.5 K/min (DSC (OECD 113))

(température Onset)

395 °C, 2.5 K/min (DSC (OECD 113))

(température Onset)

Produits de décomposition thermique possibles:

monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, oxyde d'azote, dioxyde d'azote, fluorure d'hydrogène, hydrocarbures halogénés

Le produit est stable à la température ambiante. Lors d'un dépassement de la température de décomposition, des vapeurs toxiques sont dégagées.

11. Données toxicologiques

Voie primaire d'exposition

Les voies de pénétration pour les solides et liquides sont l'ingestion et l'inhalation, mais peuvent inclure le contact avec les yeux ou la peau. Les voies de pénétration pour les gaz comprennent l'inhalation et le contact avec les yeux. Le contact avec la peau peut être une voie de pénétration pour les gaz liquéfiés.

Toxicité/Effets aigus

Toxicité aiguë

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 8/12 Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

Evaluation de la toxicité aiguë: Légèrement toxique après une seule ingestion. Relativement nontoxique après un contact cutané de courte durée. Relativement non toxique après une inhalation de courte durée.

Par voie orale

Type de valeur: DL50 espèce: rat (femelle)

Valeur: > 2,000 mg/kg (Ligne directrice 423 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

Inhalation

Type de valeur: CL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 5.9 mg/l (Ligne directrice 403 de l'OCDE)

durée d'exposition: 4 h

Test réalisé avec un aérosol contenant des particules respirables.

Aucune mortalité n'a été constatée.

Par voie cutanée

Type de valeur: DL50 espèce: rat (mâle/femelle)

Valeur: > 5,000 mg/kg (Ligne directrice 402 de l'OCDE)

Aucune mortalité n'a été constatée.

Evaluation des autres effets aigüs

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Irritation / corrosion

Evaluation de l'effet irritant: Non-irritant pour les yeux. Non-irritant pour la peau. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Peau

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 404 de l'OCDE

<u>Oeil</u>

espèce: lapin Résultat: non irritant

Méthode: Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation

Evaluation de l'effet sensibilisant: N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

test de Buehler espèce: cobaye

Résultat: non sensibilisant

Méthode: Ligne directrice 406 de l'OCDE

Danger par Aspiration

Pas de danger par aspiration attendu. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 9/12

Version: 5.0 (30603665/SDS_CPA_CA/FR)

Toxicité/effets chroniques

Toxicité en cas d'exposition/administration répétée

Evaluation de la toxicité après administration répétée: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Toxicité génétique

Evaluation du caractère mutagène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Fluxapyroxad

Evaluation du caractère mutagène: Aucun effet mutagène n'a été constaté dans les différents tests sur microorganismes ou sur cultures de cellules de mammifères. La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes lors de tests sur mammifères.

Données relatives à : bronopol

Evaluation du caractère mutagène: La substance révèle un effet mutagène lors d'un test sur des cultures de cellules de mammifères. Aucun effet mutagène n'a été décelé dans différents tests réalisés sur des bactéries et dans le test effectué sur des mammifères.

<u>cancérogénici</u>té

Evaluation du caractère cancérogène: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Fluxapyroxad

Evaluation du caractère cancérogène: Indications d'effet cancérigène possible en expérimentation animale. L'effet est causé par un mécanisme spécifique chez l'animal qui n'a pas d'équivalent chez l'homme.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Données relatives à : Fluxapyroxad

Evaluation de la toxicité pour la reproduction: Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Peut être dangereux pour l'enfant via l'allaitement

<u>Tératogénicité</u>

Evaluation du caractère tératogène: Les tests sur animaux réalisés avec des quantités qui ne sont pas toxiques pour les animaux adultes ne donnent pas d'indice pour un effet toxique pour les embryons. Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

Autres informations

Une utilisation non conventionnelle peut conduire à des effets néfastes pour la santé.

Troubles médicaux aggravés par la surexposition

Les personnes ayant déjà des maladies affectant l'appareil respiratoire, la peau ou les yeux sont plus sensibles à des expositions excessives.

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 10/12 Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

12. Données écologiques

Toxicité

Toxicité en milieu aquatique

Evaluation de la toxicité aquatique:

Très toxique (effet augu) pour les poissons. Il y a une forte probabilité que le produit ne soit pas nocif de façon aiguë pour les invertébrés aquatiques. Extrêmement nocif pour les plantes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons

Données relatives à : Fluxapyroxad

CL50 (96 h) 0.29 mg/l, Cyprinus carpio (, semi-statique)

CL50 (96 h) 0.546 mg/l, Oncorhynchus mykiss (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

CL50 (96 h) 1.15 mg/l, Lepomis macrochirus (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

CL50 (96 h) 0.466 mg/l, Pimephales promelas (Ligne directrice 203 de l'OCDE, statique)

.____

Invertébrés aquatiques

Données relatives à : Fluxapyroxad

CE50 (48 h) 6.78 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, statique)

Plantes aquatique(s)

Données relatives à : Fluxapyroxad

CE50 (72 h) 0.70 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata (Ligne directrice 201 de l'OCDE)

CE50 (96 h) 0.66 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

CE10 (72 h) 0.31 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

CE10 (96 h) 0.36 mg/l (taux de croissance), Pseudokirchneriella subcapitata

Effets chroniques sur poissons

Données relatives à : Fluxapyroxad

NOEC (33 j) 0.0359 mg/l, Pimephales promelas (Essai n°210 de l'OCDE, Écoulement.)

Effets chroniques sur invertébrés aquat.

Données relatives à : Fluxapyroxad

NOEC (21 j) 0.5 mg/l, Daphnia magna (Ligne directrice 211 de l'OCDE, semi-statique)

Indications complémentaires

Autres informations sur l'écotoxicité:

Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.

13. Données sur l'élimination

Elimination du produit:

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 11/12 Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

Consulter l'étiquette du produit pour les consignes d'élimination et de recyclage.

Elimination des emballages:

Rincer le conteneur ou le revêtement selon les besoins pour l'élimination. Ajouter des résidus de rinçage pour vaporiser le réservoir. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés. Respecter les préconisations complémentaires figurant sur l'étiquette du produit.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

TDG

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime Sea transport

IMDG IMDG
Classe de danger: 9 Hazard class: 9

Groupe d'emballage: Ш Packing group: Ш N° d'identification: UN 3082 ID number: UN 3082 Étiquette de danger: 9, EHSM Hazard label: 9, EHSM Polluant marin: OUL Marine pollutant: YES

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains

(contient FLUXAPYROXAD) FLUXAPYROXAD)

Transport aérien

IATA/ICAO

Classe de danger:

9

Air transport
IATA/ICAO

Hazard class:

Classe de danger: 9 Hazard class: 9
Groupe d'emballage: III Packing group: III
N° d'identification: UN 3082 ID number: UN 3082
Étiquette de danger: 9, EHSM Hazard label: 9, EHSM

Dénomination technique d'expédition: Proper shipping name:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (contains

(contient FLUXAPYROXAD) FLUXAPYROXAD)

Autres informations

Exempté de la réglementation en cas de transport par route ou par rail conformément aux dispositions du TMD 1.45.1. Cette exemption prévoit qu'aucun document d'expédition de marchandises dangereuses ou signal de sécurité n'est requis pour ce produit lorsqu'il est transporté par voie terrestre ou par rail.

15. Informations sur la réglementation

Règlements fédéraux

Status d'enregistrement:

Protection des cultures DSL, CA libre / exempté

produit chimique DSL, CA libre avec limitation de quantité / non listé

NFPA Code de danger:

Xzemplar

Date de révision : 2022/03/29 page: 12/12 Version: 5.0 (30603665/SDS CPA CA/FR)

Santé: 2 Feu: 1 Réactivité: 0 Spécial:

Exigences de la loi sur les produits antiparasitaires en matière d'étiquetage

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les dangers requises pour les fiches de données de sécurité conformes au GHS. Voici les informations sur les dangers qui doivent figurer sur l'étiquette du produit antiparasitaire : AVERTISSEMENT:

Contient l'allergène soja.

CONSERVER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

NOCIF SI AVALÉ.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Il existe des exigences environnementales spécifiques au Canada pour la manipulation, l'utilisation et l'élimination de ce produit antiparasitaire, qui sont indiquées sur l'étiquette.

16. Autres informations

FDS rédigée par:

BASF NA Product Regulations FDS rédigée le: 2022/03/29

Nous soutenons les initiatives de la charte mondiale de la Gestion Responsable. Nous agissons positivement sur la santé et la sécurité de nos employées, clients, fournisseurs et voisins ainsi que sur la protection de l'environnement. Notre engagement dans le cadre du Responsible Care est total que ce soit pour commercer, opérer nos unités de production de façon sûre et responsable pour l'environnement, aider nos clients et fournisseurs à utiliser correctement nos produits. Nous voulons minimiser l'impact sur la société et l'environnement de nos activités de production, stockage, transport ainsi que l'impact de nos produits lors de leur utilisation et de leur traitement en fin de vie.

FIN DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ